

LANCEMENT DE LA FABRIQUE DES TERRITOIRES COCAGNE



Fabrique de nouveaux territoires Cocagne

Sous les hauts-patronages
du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

APPEL A PARTICIPATION
6 JUILLET >
30 SEPT. 2021

Logos: Europe, Réseau Cocagne, Gouvernement, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Ministère du Travail, Ministère des Solidarités et de la Santé, Banque des Territoires, Union Européenne.

30 ans après la naissance du premier Jardin de Cocagne (ferme en insertion certifiée AB), le Réseau Cocagne lance ce mardi 6 juillet : la Fabrique des Territoires Cocagne, sous les hauts-patronages du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. A la jonction des enjeux sociaux, d'alimentation et de reconnexion à notre environnement, les Jardins de Cocagne répondent à de nombreuses problématiques locales identifiées par les collectivités territoriales. L'appel à manifestation d'intérêt de la « Fabrique de nouveaux Territoires Cocagne » permettra de repérer, qualifier et accompagner les nouveaux projets. Les réponses sont à envoyer avant le 30 septembre prochain.

« J'appelle alors toutes les structures d'insertion intéressées par la création d'activités agricoles solidaires, souhaitant « relocaliser notre alimentation par le social », à répondre à cet appel et à rejoindre le mouvement. » préface **Brigitte KLINKERT, Ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion.** Car il s'agit bien d'une mise en mouvement des territoires que le Réseau Cocagne souhaite impulser en rassemblant des associations, des acteurs agricoles, de l'insertion et des collectivités dans un double objectif partagé :

- Accompagner des chômeurs longue durée ou personnes en situation de précarité à reprendre confiance en elles et à retrouver un emploi durable
- Nourrir la population locale, quels que soient ses moyens, en produits bio, locaux et solidaires.

« En tant que Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, je ne peux qu'encourager cette démarche de création de nouveaux territoires agricoles d'insertion, portée par le Réseau des Jardins de Cocagne. Ils sont le symbole des valeurs de solidarité et de qualité qui animent depuis toujours le monde agricole ! » soutient **Julien DENORMANDIE, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.**



Réseau Cocagne

Un accompagnement sur mesure

Dès octobre 2021, les porteurs d'un projet de création d'une ferme en insertion et/ou des activités de transformation, de distribution alimentaire certifiées « Agriculture Biologique » seront invitées à des journées d'intégration à la Maison Cocagne (Vauhallan – 91) dans le cadre du lancement de la « promo 2021 – 2022 des Territoires Cocagnes ».

Ainsi, « La Fabrique de nouveaux Territoires Cocagne » permettra :

- d'animer une dynamique de groupe afin de sortir les porteurs de projet de l'isolement et de l'épuisant « parcours du combattant »
- d'attirer l'attention sur les pré-requis que le Réseau Cocagne a identifié comme nécessaires pour envisager la création d'une activité Cocagne
- de rendre visibles les projets Cocagne auprès des acteurs des territoires pour mobiliser une communauté d'appuis.

La Nouvelle Aquitaine : un territoire pilote

Le Réseau Cocagne s'est associé à l'INAÉ (qui appuie au développement de l'Insertion par l'Activité Économique) et à Bio Nouvelle-Aquitaine (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique). Ainsi, les porteurs de projet de cette région bénéficieront d'accompagnements renforcés.

Une expérimentation amenée à se renouveler

A travers la Fabrique de nouveaux Territoires Cocagne, le Réseau Cocagne cherche à expérimenter une nouvelle façon d'accompagner la création de projets. L'objectif est de renouveler l'appel à participation dès 2020 en espérant que l'expérience de la Nouvelle Aquitaine ait fait des émules !

En savoir plus :

- Page web de la Fabrique de nouveaux Territoires Cocagne : <http://www.reseaucocagne.asso.fr/appele-a-participation-la-fabrique-de-nouveaux-territoires-cocagne/>
- Contact presse : Angélique Piteau – communication@reseaucocagne.asso.fr -06 63 44 61 29



Réseau Cocagne

Le Réseau Cocagne est le réseau référent en France des activités d'insertion par l'activité économique (IAE) en agriculture biologique. Il rassemble 100 fermes de maraîchage biologique (600 hectares) partout en France, employant 5620 salariés et distribuant près d'1.5 millions de paniers de légumes bio à 1 480 points de dépôt (magasins, ...). [En savoir plus en téléchargeant l'observatoire.](#)

Réseau Cocagne

Antenne de Paris : 21 rue du Val de Grâce 75005 Paris

01 43 26 37 84 – rc@reseaucocagne.asso.fr – www.reseaucocagne.asso.fr

Association loi 1901 - Organisme de formation n°43.25.01630.25 - Siret : 425 053 212 00022 - APE : 9499Z

